

Arrêté n° 850 CM du 31 mai 2023 portant nomination de M. Teama Richmond en qualité de directeur général par intérim de l'Institut Louis-Malardé, établissement public industriel et commercial

(NOR : ILM23000137AC)

Paru in extenso au journal officiel n°41 NS du 31/05/2023 à la page 3421 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 31/05/2023

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport du ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 2000-114 APF du 28 septembre 2000 modifiée relative à l'Institut Louis-Malardé ;
Vu l'arrêté n° 1834 CM du 29 décembre 2000 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé "Institut Louis-Malardé" ;
Vu l'arrêté n° 849 CM du 31 mai 2023 mettant fin aux fonctions de M. Hervé Varet en qualité de directeur général de l'Institut Louis-Malardé, établissement public industriel et commercial ;
Vu les nécessités de services ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 31 mai 2023,

Arrête :

Article 1er

M. Teama Richmond est nommé en qualité de directeur général par intérim de l'Institut Louis-Malardé, établissement public industriel et commercial, à compter du 1er juin 2023.

Art. 2

Le ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Teama Richmond et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 31 mai 2023.

Par le Président de la Polynésie française :
Pour le Président absent :
La vice-présidente,
Eliane TEVAHITUA.

Le ministre de la santé,
Cédric MERCADAL.